



REFERENTIEL DE CERTIFICATION

DU TITRE PROFESSIONNEL

Technicien(ne) supérieur(e) du transport terrestre de marchandises

Niveau III

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Technicien(ne) supérieur(e) du transport terrestre de marchandises

Sigle du titre professionnel : TSTTM

Niveau : III

Code(s) NSF : 311 n - Transport, manutention, magasinage-

Code(s) ROME : N4203, N4201, N1201, N1202

Formacode : 31827, 31833, 31847, 31850, 31856

Date de l'arrêté : 16/02/2015

Date de parution au JO de l'arrêté : 12/03/2015

Date d'effet de l'arrêté : 24/08/2015

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 9 mars 2006 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP).
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation (cette rubrique ne concerne pas les candidats par VAE).
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTTM	TP-01329	RC	01	24/02/2015	12/03/2015	3/34

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès progressif par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) De tous les CCP au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un binôme d'évaluateurs au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du DSPP.

2.4. Les compétences des candidats pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité à laquelle conduit le CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RC comme partie de la session d'évaluation du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre des épreuves pour le candidat, le jury ou binôme d'évaluateurs, et le centre organisateur.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTTM	TP-01329	RC	01	24/02/2015	12/03/2015	4/34

3 Dispositif d'évaluation pour la session de validation du titre professionnel TSTTM

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation des épreuves

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	<p>Etudier la faisabilité d'une demande de transport terrestre, y compris en anglais</p> <p>Elaborer et proposer une offre de transport terrestre</p> <p>Affecter et planifier les moyens adaptés à la réalisation d'une opération de transport terrestre</p> <p>Coordonner et contrôler en temps réel l'exécution des prestations de transport terrestre, y compris en anglais</p> <p>Reconstituer et suivre les coûts de l'activité d'exploitation de transport terrestre</p> <p>Contribuer à l'amélioration de la qualité de service dans le cadre de l'exploitation de transport terrestre</p>	05 h 00 min	<p>Toutes les parties de l'épreuve de synthèse se situent dans le même contexte professionnel d'une entreprise fictive de transport terrestre.</p> <p>A partir des documents, des demandes des clients et des consignes, le candidat traite différents dossiers, et constitue un dossier technique avec les travaux demandés</p> <p>Une partie des travaux est effectuée en anglais(*).</p>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	<p>Elaborer et proposer une offre de transport terrestre</p> <p>Affecter et planifier les moyens adaptés à la réalisation d'une opération de transport terrestre</p> <p>Coordonner et contrôler en temps réel l'exécution des prestations de transport terrestre, y compris en anglais</p> <p>Animer et encadrer l'activité du personnel roulant</p> <p>Contribuer à l'amélioration de la qualité de service dans le cadre de l'exploitation de transport terrestre</p>	01 h 00 min	<p>L'entretien technique comporte trois parties.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Première partie <p>Le candidat présente au jury les travaux du dossier technique réalisé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deuxième partie <p>Le jury questionne le candidat au sujet de ses travaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Troisième partie <p>Le jury pose des questions complémentaires couvrant des aspects qui n'ont pas été abordés pendant la mise en situation.</p> <p>Il interroge plus particulièrement le candidat sur l'animation et l'encadrement de l'activité du personnel roulant.</p> <p>Une partie de l'entretien technique se déroule en anglais (*)</p> <p>(*) Anglais : niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Sans Objet		Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Sans Objet		Sans objet
Entretien final		00 h 30 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le DSPP. Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le DSPP

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTTM	TP-01329	RC	01	24/02/2015	12/03/2015	5/34

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	06 h 30 min	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTTM	TP-01329	RC	01	24/02/2015	12/03/2015	6/34

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTTM	TP-01329	RC	01	24/02/2015	12/03/2015	7/34

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Concevoir et mettre en œuvre une prestation de transport terrestre national ou international					
Etudier la faisabilité d'une demande de transport terrestre, y compris en anglais	<p>Les demandes rédigées en anglais sont comprises</p> <p>La décision concernant la faisabilité tient compte du volume d'activité</p> <p>Les objectifs commerciaux sont respectés</p> <p>Les réglementations sont respectées</p> <p>Les moyens humains et matériels identifiés sont cohérents par rapport à la demande</p> <p>Les organisations de transport sont réalisables compte tenu des caractéristiques de la demande</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elaborer et proposer une offre de transport terrestre	<p>Les coûts liés à la mise en œuvre de la prestation sont pris en compte</p> <p>Le chiffrage est en cohérence avec la politique commerciale de l'entreprise</p> <p>Les propositions chiffrées sont présentées, en français et en anglais, sur un support adapté</p> <p>Les objectifs de rentabilité sont respectés</p> <p>L'argumentation de la proposition au client ou donneur d'ordre est adaptée</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affecter et planifier les moyens adaptés à la réalisation d'une opération de transport terrestre	<p>Les caractéristiques de la commande client sont prises en compte</p> <p>L'affectation des moyens humains et matériels est cohérente avec la prestation</p> <p>L'affectation des moyens humains et matériels est économiquement optimisée</p> <p>La négociation avec les sous-traitants est adaptée</p> <p>Les engagements commerciaux sont respectés</p> <p>La réglementation sociale européenne relative aux temps de conduite et de repos est respectée.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTTM	TP-01329	RC	01	24/02/2015	12/03/2015	8/34

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Coordonner et contrôler en temps réel l'exécution des prestations de transport terrestre, y compris en anglais	<p>La réglementation est respectée</p> <p>Les instructions aux conducteurs et autres intervenants sont précises</p> <p>Le contrôle des étapes de la prestation est effectué</p> <p>Les dysfonctionnements sont anticipés</p> <p>La solution de substitution est pertinente</p> <p>Le traitement des litiges s'effectue dans le respect des procédures</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Optimiser l'ensemble des moyens liés à l'activité d'exploitation de transport terrestre					
Animer et encadrer l'activité du personnel roulant	<p>Les temps de service et de travail sont régulièrement relevés</p> <p>L'analyse des temps de service est pertinente</p> <p>Les consignes transmises aux conducteurs sont précises</p> <p>La communication est adaptée à chaque interlocuteur</p> <p>La hiérarchie est alertée en cas de manquement grave</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Reconstituer et suivre les coûts de l'activité d'exploitation de transport terrestre	<p>Les données à recueillir sont bien identifiées</p> <p>Les coûts excessifs sont identifiés</p> <p>Les indicateurs de rentabilité sont utilisés de manière pertinente</p> <p>L'analyse des écarts observés entre le budget et l'activité réalisée est pertinente</p> <p>Les actions correctives mises en place permettent d'améliorer la rentabilité</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contribuer à l'amélioration de la qualité de service dans le cadre de l'exploitation de transport terrestre	<p>Les informations collectées sont pertinentes</p> <p>Les dysfonctionnements sont identifiés</p> <p>Les actions correctives et préventives proposées sont cohérentes par rapport aux dysfonctionnements</p> <p>Le suivi des performances est effectué régulièrement</p> <p>Les propositions d'amélioration des outils et procédures sont adaptées aux besoins spécifiques d'un client</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :					

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTTM	TP-01329	RC	01	24/02/2015	12/03/2015	9/34

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Organiser son travail et définir ses priorités au sein d'un service exploitation du transport terrestre	Affecter et planifier les moyens adaptés à la réalisation d'une opération de transport terrestre
	Animer et encadrer l'activité du personnel roulant
	Contribuer à l'amélioration de la qualité de service dans le cadre de l'exploitation de transport terrestre
	Coordonner et contrôler en temps réel l'exécution des prestations de transport terrestre, y compris en anglais
	Elaborer et proposer une offre de transport terrestre
	Etudier la faisabilité d'une demande de transport terrestre, y compris en anglais
	Reconstituer et suivre les coûts de l'activité d'exploitation de transport terrestre
Mobiliser un comportement orienté client au sein d'un service exploitation du transport terrestre	Affecter et planifier les moyens adaptés à la réalisation d'une opération de transport terrestre
	Animer et encadrer l'activité du personnel roulant
	Contribuer à l'amélioration de la qualité de service dans le cadre de l'exploitation de transport terrestre
	Coordonner et contrôler en temps réel l'exécution des prestations de transport terrestre, y compris en anglais
	Elaborer et proposer une offre de transport terrestre
	Etudier la faisabilité d'une demande de transport terrestre, y compris en anglais
	Reconstituer et suivre les coûts de l'activité d'exploitation de transport terrestre

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTTM	TP-01329	RC	01	24/02/2015	12/03/2015	11/34

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre TSTTM

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 30 min

4.2. Protocole d'intervention du jury:

La présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Un membre du jury doit être en capacité d'évaluer une épreuve écrite en anglais et de mener un entretien en anglais.

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session de validation

La présence d'un surveillant est requise pendant la mise en situation professionnelle.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTTM	TP-01329	RC	01	24/02/2015	12/03/2015	12/34



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Technicien(ne) supérieur(e) du transport terrestre de marchandises

CCP

Concevoir et mettre en œuvre une prestation de transport terrestre national ou international

Modalités d'évaluation des compétences et organisation des épreuves

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Etudier la faisabilité d'une demande de transport terrestre, y compris en anglais Affecter et planifier les moyens adaptés à la réalisation d'une opération de transport terrestre Coordonner et contrôler en temps réel l'exécution des prestations de transport terrestre, y compris en anglais Elaborer et proposer une offre de transport terrestre	03 h 00 min	Toutes les parties de l'épreuve de synthèse se situent dans le même contexte professionnel d'une entreprise fictive de transport terrestre. A partir des documents, des demandes des clients et des consignes, le candidat traite différents dossiers, et constitue un dossier technique avec les travaux demandés Une partie des travaux est effectuée en anglais(*).
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Affecter et planifier les moyens adaptés à la réalisation d'une opération de transport terrestre Coordonner et contrôler en temps réel l'exécution des prestations de transport terrestre, y compris en anglais Elaborer et proposer une offre de transport terrestre	00 h 30 min	L'entretien technique comporte trois parties. <ul style="list-style-type: none"> • Première partie Le candidat présente ses travaux au jury. • Deuxième partie Le jury questionne le candidat au sujet de ses travaux. • Troisième partie Le jury pose des questions complémentaires couvrant des aspects qui n'ont pas été abordés pendant la mise en situation. Une partie de l'entretien technique se déroule en anglais (*) (*) Anglais : niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).
▪ Questionnaire professionnel	Sans Objet		Sans objet

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTTM	TP-01329	RC	01	24/02/2015	12/03/2015	15/34

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans Objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	03 h 30 min	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTTM	TP-01329	RC	01	24/02/2015	12/03/2015	16/34

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTTM	TP-01329	RC	01	24/02/2015	12/03/2015	17/34

Conditions de présence et d'intervention du binôme d'évaluateurs propre au CCP Concevoir et mettre en œuvre une prestation de transport terrestre national ou international

Durée totale de présence du binôme d'évaluateurs pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

Protocole d'intervention du binôme d'évaluateurs :

La présence du binôme d'évaluateurs n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle

Conditions particulières de composition du binôme d'évaluateurs :

Un membre du binôme d'évaluateurs doit être en mesure d'évaluer une partie d'épreuve écrite en anglais et de mener un entretien en anglais.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session de validation

La présence d'un surveillant est requise pendant la mise en situation professionnelle.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTTM	TP-01329	RC	01	24/02/2015	12/03/2015	19/34

CCP

Optimiser l'ensemble des moyens liés à l'activité d'exploitation de transport terrestre

Modalités d'évaluation des compétences et organisation des épreuves

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Contribuer à l'amélioration de la qualité de service dans le cadre de l'exploitation de transport terrestre Reconstituer et suivre les coûts de l'activité d'exploitation de transport terrestre	03 h 00 min	Toutes les parties de l'épreuve de synthèse se situent dans le même contexte professionnel d'une entreprise fictive de transport terrestre. A partir des documents, des demandes des clients et des consignes, le candidat traite différents dossiers, et constitue un dossier technique avec les travaux demandés Une partie des travaux est effectuée en anglais(*).
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Animer et encadrer l'activité du personnel roulant Contribuer à l'amélioration de la qualité de service dans le cadre de l'exploitation de transport terrestre	00 h 45 min	L'entretien technique comporte trois parties. <ul style="list-style-type: none"> • Première partie Le candidat présente ses travaux au jury. • Deuxième partie Le jury questionne le candidat au sujet de ses travaux. • Troisième partie Le jury pose des questions complémentaires couvrant des aspects qui n'ont pas été abordés pendant la mise en situation. Il interroge plus particulièrement le candidat sur l'animation et l'encadrement de l'activité du personnel roulant. Une partie de l'entretien technique se déroule en anglais(*) <p>(*) Anglais : niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).</p>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTTM	TP-01329	RC	01	24/02/2015	12/03/2015	21/34

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnaire professionnel	Sans Objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans Objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		03 h 45 min	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTTM	TP-01329	RC	01	24/02/2015	12/03/2015	22/34

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTTM	TP-01329	RC	01	24/02/2015	12/03/2015	23/34

Conditions de présence et d'intervention du binôme d'évaluateurs propre au CCP Optimiser l'ensemble des moyens liés à l'activité d'exploitation de transport terrestre

Durée totale de présence du binôme d'évaluateurs pendant l'épreuve du candidat : 00 h 45 min

Protocole d'intervention du binôme d'évaluateurs :

La présence du binôme d'évaluateurs n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle

Conditions particulières de composition du binôme d'évaluateurs :

Un membre du binôme d'évaluateurs doit être en mesure d'évaluer une partie d'épreuve écrite en anglais et de mener un entretien en anglais.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session de validation

La présence d'un surveillant est requise pendant la mise en situation professionnelle.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTTM	TP-01329	RC	01	24/02/2015	12/03/2015	25/34

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Technicien(ne) supérieur(e) du transport terrestre de marchandises

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Une salle dont la taille et la configuration permettent de contenir autant de postes de travail que de candidats.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. La disposition des postes de travail doit permettre à chaque candidat de travailler en confidentialité.
Entretien technique	Un bureau ou une salle fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. La taille et la configuration du local permettent l'installation d'un poste informatique relié à une imprimante.	Ce local doit garantir la confidentialité des échanges.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Un local ou une salle fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTTM	TP-01329	RC	01	24/02/2015	12/03/2015	27/34

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Pour la mise en situation professionnelle Un poste de travail informatique équipé : - d'un pack bureautique compatible avec toutes les versions Excel et Word depuis 2003 relié à une imprimante. - d'un accès internet.	1	Une imprimante peut être partagée par huit candidats au maximum.
Machines	1	Pour l'entretien technique Un poste informatique équipé : - d'un pack bureautique compatible avec toutes les versions Excel et Word depuis 2003 relié à une imprimante.	1	Sans objet
Documentations	1	Les informations techniques et réglementaires sont consultables sur internet pendant la mise en situation professionnelle.	1	Sans objet
Autres	1	Agrafeuse	4	Sans objet
	1	Feuilles de papier, trombones.	1	A disposition des candidats en quantités suffisantes.
	1	Lot de fournitures usuelles de bureau : stylo, crayon, gomme, chemises et sous-chemises.	1	Sans objet

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTTM	TP-01329	RC	01	24/02/2015	12/03/2015	28/34

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES AVEC LA VERSION PRÉCÉDENTE DU TP

Le titre professionnel Technicien(ne) supérieur(e) du transport terrestre de marchandises est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances avec la précédente version du TP sont :

	TECHNICIEN(NE) SUPERIEUR(E) EN TRANSPORT LOGISTIQUE OPTION TRANSPORT TERRESTRE Arrêté du 25/06/2010		Technicien(ne) supérieur(e) du transport terrestre de marchandises Arrêté du 16/02/2015
CCP	ELABORER ET METTRE EN OEUVRE UNE OFFRE GLOBALE DE SERVICE EN TRANSPORT DE MARCHANDISES	CCP	Concevoir et mettre en œuvre une prestation de transport terrestre national ou international
CCP	ORGANISER ET CONTROLER L'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'UN SERVICE D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS	CCP	Optimiser l'ensemble des moyens liés à l'activité d'exploitation de transport terrestre

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTTM	TP-01329	RC	01	24/02/2015	12/03/2015	29/34

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel de certification (RC)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel de certification.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel de certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TSTTM	TP-01329	RC	01	24/02/2015	12/03/2015	31/34

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

